



Pièges récurrents – LAGH & analyse génétique humaine

SANTE-03 | Génétique, données sensibles, conseil, profils ADN et boomerangs soigneusement évités

Objectif JurisMedX

- Réviser vite, mais sans confondre vitesse et approximation juridique.
- Repérer les zones à risque avant que la question ne se transforme en boomerang.

10 pièges qui font tomber les cerveaux trop confiants

1. Croire que consentement génétique = consentement médical ordinaire. La LAGH exige un consentement libre, exprès et informé, avec des formes renforcées dans plusieurs cas.
2. Oublier le droit de ne pas savoir. En génétique, la transparence forcée peut devenir une violation.
3. Traiter les informations excédentaires comme un bonus. En réalité, elles doivent être évitées et leur communication est strictement réglée.
4. Confondre analyse médicale et test génétique récréatif. Le cadre change selon le domaine et les caractéristiques recherchées.
5. Penser que l'employeur peut tout savoir si le poste est sensible. Il reçoit au mieux une aptitude/inaptitude, pas le patrimoine génétique en version roman-fleuve.
6. Utiliser la génétique pour raboter un dommage en RC. Les analyses présymptomatiques/prénatales/planning familial sont en principe hors-jeu pour calculer le dommage.
7. Sous-estimer la procédure en matière de profils ADN. Consentement écrit, identité, rapport et reconnaissance du laboratoire ne sont pas décoratifs.
8. Oublier les laboratoires étrangers et les transferts. Accord écrit, qualité, sécurité et information doivent être contrôlés.
9. Transformer le conseil génétique en pilotage moral. Il doit être non directif, centré sur la situation individuelle et familiale.
10. Mettre OPMA/OACA/OAGH dans la pile 'détails'. Ce sont justement ces ordonnances qui donnent les griffes pratiques au dispositif.

Mini-check anti-boomerang

- Ai-je identifié le bon régime ?
- Le consentement est-il valable ?
- Les informations excédentaires sont-elles traitées correctement ?
- Le contexte travail/assurance/RC est-il sécurisé ?

Dernier conseil JurisMedX

- En génétique, la mauvaise réponse n'est pas seulement fausse : elle peut être intrusive, discriminatoire ou pénalement très peu décorative.